

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 11 AVRIL 2025**

**Délibération n°25-05: Vote du compte administratif 2024 et du compte de gestion 2024 de la régie
d'exploitation**

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »

VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »

Vu la délibération 20-2 du 27 janvier 2020 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation de l'aéroport de St Etienne Loire

Le Comité syndical se réunit à l'effet d'approuver le compte administratif de la régie d'exploitation et d'examiner le compte de gestion de l'année écoulée.

Présents :

Madame Nadia SEMACHE

Messieurs Christophe BAZILE – Jean-Yves BONNEFOY – Pierrick COURBON – Sylvain DARDOUILLER – François DRIOL – Gérard DUBOIS – Guy FRANCON – Jérémie LACROIX – Pierre LARDON - Pierre VERICEL

Pouvoirs :

Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Sylvain DARDOUILLER

Madame Irène BREUIL donne pouvoir à Pierre LARDON

Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Jean-Yves BONNEFOY

Monsieur Luc FRANCOIS donne pouvoir à François DRIOL

Monsieur Eric LARDON donne pouvoir à Christophe BAZILE

Monsieur Yves PARTRAT donne pouvoir à Jérémie LACROIX

Monsieur Gaël PERDRIAU donne pouvoir à François DRIOL

Monsieur Philippe VALENTIN donne pouvoir à Pierre LARDON

Excusés :

Monsieur Daniel VILLAREALE

Le conseil syndical a été convoqué le 4 avril 2025

VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES

Les tableaux suivants visent à présenter le compte administratif 2024

Fonctionnement

Dépenses	Voté	Réalisé	Reste à réaliser
Chap. 011- Charges à caractère général	1 234 550	996 272,71	0
Achats	145 600	116 015,14	
Services extérieurs	619 500	563 530,94	0
<i>Sous traitance (sécurité, assist vols)</i>	226 000	197 587,57	
<i>Locations</i>	71 500	70 531,52	
<i>Entretien / maintenance</i>	176 400	182 100,90	
<i>Assurances</i>	44 600	44 332,27	
<i>Etudes</i>	44 000	20 950,00	
<i>Divers</i>	57 000	48 028,68	
Autres Services extérieurs	282 950	133 733,63	0
<i>Honoraires</i>	49 150	17 457,03	
<i>Publicité et relations publiques</i>	120 000	11 293,27	
<i>Divers (Frais télécommunications, déplacements, nettoyages, cotisations ...)</i>	73 800	64 983,33	
<i>Autres dépenses fonctions supports</i>	40 000	40 000,00	
Impôts et taxes	186 500	182 993,00	0
Chap 012 Charges de personnel	962 900	856 045,97	0
<i>Frais de MAD de personnel</i>	60 000	60 867,43	
<i>Personnel extérieur au service (SDIS et autres)</i>	110 500	94 949,26	
<i>Salaires</i>	387 000	351 972,57	
<i>Cotisations SS et prévoyance</i>	331 300	286 120,00	
<i>Autres charges sociales</i>	5 200	5 218,61	
<i>Autres charges de personnel</i>	18 500	14 492,50	
<i>Taxes sur rémunérations</i>	50 400	42 425,60	
Chap 65 - Autres charges de gestion courantes	2 000	570,86	0
Chap 66 - Charges financières	4 245,15	3 968,05	0
Chap 67 - Charges exceptionnelles	77 000	76 194,29	0
Chap. 042- Opération d'ordre de transfert entre sections	243 000	231 921,01	0
<i>Dotation aux amortissements</i>	233 000	230 727,61	
<i>Valeurs comptables de éléments cédés</i>	10 000	1 193,40	
Impot sur les bénéfices et assimilés	20 000	3 216	0
Chap 022- Dépenses imprévues	7 000	0	
Total des dépenses	2 550 695,15	2 168 188,89	0

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE

Recettes	Voté	Réalisé	Reste à réaliser
Chap 70 - Produit des services , du domaine et ventes diverses	23 000 €	30 612,49	
Produits activités annexes	23 000 €	24 897,49	
locations de matériels	0 €	5 715,00	
Chap 75 - Autres produits de gestion courante	290 000 €	424 357,10	
Redevance atterrissage	36 000 €	55 203,98	
Redevance balisage	6 000 €	8 139,00	
Redevance stationnement	8 000 €	12 806,30	
Redevance aérienne passager	24 000 €	39 156,00	
Redevance assistance aéroportuaire	176 000 €	252 532,60	
Taxe aéroport	0 €	844,20	
Recettes location	40 000 €	53 439,53	
Autres produits divers		2 235,49	
Chap. 74- Subventions d'exploitation	700 000 €	939 551,06	
Majoration taxe aéroport	700 000 €	939 551,06	
Chap. 77-Produits exceptionnels	1 428 620 €	728 285,12 €	
Subvention du SMASEL	1 300 000 €	520 000,00	
Produits des cessions des éléments d'actif	43 220 €	118 580,00	
Dégrèvement CFE	80 000 €	84 279,00	
Autres produits exceptionnels	5 400 €	5 426,12	
chap 013 -Atténuation de charges		24 357,43	
chap 042 -Opération d'ordre de transfert entre sections	15 000 €	0,00	
Quote part subv.invest. Transf au cpte de résultat	15 000 €	0,00	
Résultat Reporté	94 075,15	0,00	
Total des recettes	2 550 695,15	2 147 163,20	0 €

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT**SAINT-ETIENNE LOIRE**

Résultat de fonctionnement antérieur :	+	94 075,15 €
Résultat de fonctionnement 2024 :	-	21 025,69 €
Résultat de fonctionnement cumulé :	+	73 049,46 €

Investissement

Dépenses	Voté	Réalisé	Reste à Réaliser
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilées	56 011,00 €	56 011,00 €	0,00 €
Avance remboursable DGAC	56 011,00 €	56 011,00 €	0,00 €
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	106 977,20 €	47 605,24 €	14 656,96 €
Frais d'études	106 977,20 €	47 605,24 €	14 656,96 €
Chap. 21- Immobilisations corporelles	200 948,60 €	154 147,27 €	8 131,10 €
Matériels informatique,mobilier, signalétique	43 573,60 €	14 265,18	8 131,10 €
Acquisition foncière	0,00 €	76 043,42 €	0,00 €
travaux clotures	20 000,00 €	16 520,00 €	0,00 €
Travaux système de balisage	14 075,00 €	14 018,67 €	0,00 €
Travaux pontage fissures	33 300,00 €	33 300,00 €	0,00 €
Aéro-bulle (hangar amovible pour avion)	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap. 23- Immobilisations en cours	1 742 250,00 €	53 589,31 €	0,00 €
Travaux bâtiment	186 000,00 €	18 347,53 €	0,00 €
Travaux divers	54 000,00 €	35 241,78 €	0,00 €
Maîtrise d'œuvre et autre travaux pistes	102 250,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux de réfection de piste	800 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres dépenses	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap. 040- Transfert entre section	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap. 041- Opérations patrimoniales	600,00 €	600,00 €	0,00 €
Chap. 020-Dépenses imprévues	139 599,62 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	2 261 386,42 €	311 952,82 €	22 788,06 €

Recettes	Voté	Réalisé	Reste à réaliser
Chap 13 Subvention d'investissement	890 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 16 Emprunts et dettes assimilés	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres dettes	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 23 Immobilisations en cours	0,00 €	16 933,42 €	0,00 €
Annulation mandats exercices antérieures	0,00 €	16 933,42 €	0,00 €
Chap. 040- Opérations d'ordre de transfert entre section	243 000,00 €	231 921,01 €	0,00 €
Amortissement des immobilisations	233 000,00 €	230 727,61 €	0,00 €
Terrains	10 000,00 €	1 193,40 €	
Chap 041- Opérations patrimoniales	600,00 €	600,00 €	0,00 €
Report excédent d'investissement	527 786,42 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes	2 261 386,42 €	249 454,43 €	0,00 €

Solde d'exécution antérieur : 527 786,42 €
Résultat d'exécution d'investissement 2024 : - 62 498,39 €
Solde d'exécution de la section d'investissement cumulé : + 465 288,03 €

Ainsi le résultat de clôture est constitué :

- d'un excédent de fonctionnement de : 73 049.46 €
- d'un excédent d'investissement de : 465 288.03 €
538 337.49 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- ***approuve le compte de gestion présenté par le comptable public pour l'exercice 2024***

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 20 représentant 96.25% des voix
Suffrages exprimés : 20
Vote POUR : 20 représentant 96.25% des voix
Vote CONTRE : 0
Abstentions : 0

- ***approuve le compte administratif 2024 conforme au compte de gestion qui fait apparaître les résultats suivants***

	RÉSULTAT		RESTES À RÉALISER	
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes
Investissement		465 288.03	22 788.06	0.00
Fonctionnement		73 049,46	0.00	0.00
TOTAL	0.00	538 337.49	22 788.06	0.00

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 20 représentant 96.25% des voix
Suffrages exprimés : 20
Vote POUR : 19 représentant 90.875% des voix
Vote CONTRE : 1 représentant 5.375% des voix
Abstentions : 0)

- ***affecte les résultats comme suit :***

- Reporter à la section de fonctionnement la somme de 73 049.46€ (article 002)
- Reporter à la section d'investissement la somme de 465 288.03€ (article 001)

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 20 représentant 96.25% des voix
Suffrages exprimés : 20
Vote POUR : 20 représentant 96.25% des voix
Vote CONTRE : 0
Abstentions : 0

A Andrézieux Bouthéon, le 11 Avril 2025

Pour le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport
de Saint-Etienne Loire, empêché,

**François DRIOL
Vice-Président**

